



BLE-2026-19
Nous recherchons
ÉLAGUEUR
Poste permanent

Municipalité bilingue de l'ouest de l'île de Montréal ayant une population de plus de 50 000 habitants, la Ville de Dollard-des-Ormeaux est sensible à la qualité de vie de ses citoyens et aux besoins qu'ils expriment, et se donne comme mission d'offrir le maximum de services au meilleur coût possible. Ses priorités et engagements s'inscrivent donc dans ce processus d'amélioration continue des services à la clientèle qu'elle a mis de l'avant et qu'elle voit à promouvoir au sein de son équipe de gestionnaires et d'employés.

JOIGNEZ-VOUS À NOTRE ÉQUIPE !

Vous aimez travailler dehors et voir l'impact concret de votre travail dans la communauté? Joignez-vous à la Ville de Dollard-des-Ormeaux comme élagueur et contribuez à l'entretien d'espaces publics verts, sécuritaires et bien aménagés. Au quotidien, vous participerez à la mise en valeur des arbres, des espaces verts et des propriétés municipales, tout en utilisant des équipements spécialisés, dont un véhicule motorisé de plus de 4 500 kg muni d'une nacelle.

À titre d'élagueur, vous contribuerez directement à la santé, à la sécurité et à l'apparence du patrimoine arboricole de la Ville. Vous évalueriez l'état des arbres, repérerez les risques potentiels et recommanderez les interventions appropriées afin d'assurer des espaces publics de qualité. Exemples de tâches effectuées :

- L'élagage des arbres pour retirer les branches mortes, dangereuses ou nuisibles
- La taille de formation des jeunes arbres afin d'assurer leur bon développement
- La vérification et l'entretien des haubans (systèmes de support des arbres).
- L'abattage d'arbres lorsque requis pour des raisons de sécurité ou de santé de l'arbre.
- Le déchiquetage et le ramassage des branches après les travaux.
- L'inspection des arbres pour détecter les maladies, les insectes, les risques de bris ou les situations dangereuses.
- Effectue des travaux liés à l'entretien des voies publiques et des aires de dépôt, incluant le déneigement, le déglacage, le nettoyage, le chargement, le remplissage, l'étendage, le nivelage ainsi que la manutention de marchandises, d'équipements et de matériaux divers.
- Les travaux en hauteur à l'aide de cordes, nacelles, échelles ou grimpes arboricoles, en respectant les normes de santé et sécurité.
- L'utilisation d'équipements spécialisés tels que scies à chaîne, scies à perche, déchiqueteuses de branches et nacelles élévatrices.
- Participe à la mise à jour de l'inventaire des arbres et prescrit les travaux au besoin.

Qualification :

- Détenir un diplôme d'études professionnel (D.E.P) en arboriculture-élagage d'une institution reconnue par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- Quelques années d'expérience dans le domaine de l'emploi
- **Détenir un permis de conduire valide, classe 3 avec mention F**
- Cours de santé et de sécurité sur les chantiers de construction (carte ASP).
- Détenir un permis d'opérateur de déchiqueteuse.

Statut

- Poste permanent - 36 heures par semaine
- Horaire du lundi au jeudi, de 6 h 30 à 15 h 30; variations possibles selon les besoins.
- Salaire horaire : 41,47 \$ — selon la convention collective en vigueur



Avantages

- Équipement de sécurité fourni, conformément à la convention collective
- Régime de retraite à prestations déterminées
- Avantages sociaux concurrentiels, conformément à la convention collective
- Congés avantageux favorisant l'équilibre entre le travail et la vie personnelle

Vous désirez travailler dans un environnement dynamique avec des collaborateurs expérimentés ? Vous partagez les valeurs de l'organisation dont le service aux citoyens, la collaboration, l'ouverture aux changements et le respect des individus ? Alors, joignez-vous à notre équipe !

Veuillez faire parvenir votre C.V. dans la section « Travailler » sur le site www.ddo.qc.ca et le [formulaire](#) d'accès à l'égalité en emploi au plus tard le **5 octobre 2026**.

Nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues pour une entrevue.

La Ville de Dollard-des-Ormeaux souscrit au principe d'égalité en emploi et invite donc les personnes handicapées*, les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à soumettre leur candidature.

** Les personnes avec un handicap doivent formuler leurs demandes d'accommodement lors de la convocation au processus de sélection. Cette information sera traitée en toute confidentialité.*